

ENTREPRENEURS D'AVENIR : LE RÉSEAU SE DÉPLOIE EN RÉGION

Créé en juin 2009, le réseau **Entrepreneurs d'avenir** compte aujourd'hui plus de 300 membres. Il s'organise à présent sur l'ensemble du territoire en mettant en place des groupes de travail informels en région. Il souhaite ainsi créer une dynamique entre des dirigeants qui cherchent à promouvoir un nouveau modèle de croissance pour l'entreprise et la société en se fondant sur des objectifs de performance globale et durable. Pour **Entrepreneurs d'avenir**, la compétitivité des acteurs économiques doit se conjuguer avec le respect de l'individu, de son bien-être au travail, des normes éthiques, sociales et environnementales et se construire harmonieusement avec ses parties prenantes. « Pour nous, l'idée est de concilier toutes ces dimensions dans l'entreprise », précise Jacques Huybrechts, fondateur du réseau et dirigeant de CHK.

Des communautés d'Entrepreneurs d'avenir ont ainsi vu le jour en Pays de la Loire, Paca-Nice, Paca-Aix-Marseille, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées, Alsace-Lorraine, Île-de-France. Chacun des

signataires de la charte **Entrepreneurs d'avenir** est invité à participer à la réflexion et au partage de bonnes pratiques autour de différents thèmes : « RSE et marchés publics », « Évaluation de l'impact non financier dans les Entreprises d'avenir », « Investisseurs d'avenir : qui investit dans ce genre d'organisations et sur quelles bases », « Être un communicant responsable, qu'est-ce que cela signifie ? »... Depuis la rentrée 2010, un réseau social Web 2.0 avec plateforme collaborative invite chaque membre d'Entrepreneurs d'avenir à présenter son organisation et ses actions significatives. « Nous faisons le pari que chacun s'appropriera l'outil. Il permet de vraiment échanger et de travailler ensemble sur les aspects sociaux, économiques, sociétaux... Des experts sont également sollicités pour réunir une somme d'informations partageables, utiles et intéressantes pour les **Entrepreneurs d'avenir**, avec une lisibilité à l'échelle nationale », ajoute Jacques Huybrechts. Le prochain parlement des **Entrepreneurs d'avenir** aura lieu à Nantes, en février 2011. Le programme prévoit la diffusion des résultats des travaux des communautés régionales et le débat autour de thématiques résolument concrètes (www.entrepreneursdavenir.com)

CLASSEMENT HÔTELIER : AFNOR CERTIFICATION ACCREDITÉ

Premier organisme de certification et d'évaluation de systèmes, services, produits et de compétences en France, Afnor Certification vient d'être accrédité par le Cofrac



(unique instance nationale d'accréditation) pour l'inspection des établissements hôteliers de 1 à 5 étoiles. Dans la même logique que le choix de ses 1 400 auditeurs, Afnor Certification a sélectionné des inspecteurs reconnus pour leur savoir-faire et leur expertise dans l'hôtellerie pour assurer les visites de contrôle. Depuis le début 2010, les professionnels de l'hôtellerie sont invités à se mettre en conformité avec la nouvelle grille de classement hôtelier. Désormais, plus de 240 critères permettent de classer l'établissement, et une cinquième étoile a vu le jour. La démarche reste volontaire, la qualité de service devenant un des atouts de ce classement. Les hôtels qui en feront la demande pourront être classés selon une grille organisée en 3 chapitres : les équipements (surfaces, état et propreté, équipements des chambres, Wi-Fi et matériel informatique à disposition...), l'offre de services aux clients (qualité de l'information, accueil et réception, restauration...), l'accessibilité et les démarches de développement durable (accessibilité de personnes handicapées, maîtrise de l'énergie, gestion des déchets...). Un établissement devra être évalué tous les cinq ans pour conserver ses étoiles.

